

A decorative graphic in the top-left corner consisting of several overlapping triangles in various shades of red, forming a larger triangular shape.

# LA PAUVRETÉ AU SEIN DES FAMILLES EN SUISSE



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>LA PAUVRETÉ EN SUISSE</b>	<b>3</b>
Définition	3
Les facteurs de pauvreté	4
Les personnes les plus touchées par la pauvreté	4
<b>LE COÛT DE L'ENFANT</b>	<b>5</b>
<b>LES CONSÉQUENCES DE LA PAUVRETÉ AU SEIN DES FAMILLES</b>	<b>8</b>
Isolement social	8
Inégalité des chances de l'enfant	9
Reproduction générationnelle de la pauvreté	9
<b>LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DES FAMILLES</b>	<b>10</b>
Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté	10
<b>PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES FAMILLES</b>	<b>10</b>
<b>OÙ TROUVER DE L'AIDE ?</b>	<b>11</b>
<b>RÉSULTATS DU BAROMÈTRE SUISSE DES FAMILLES 2023</b>	
<b>CE QUI PRÉOCCUPENT LES FAMILLES EN SUISSE</b>	<b>14</b>
Situation actuelle et attentes pour l'avenir	14
Finances et renoncement	15
<b>CONCLUSION</b>	<b>16</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>17</b>

# LA PAUVRETÉ EN SUISSE

## Définition

La pauvreté est une notion qui englobe une dimension monétaire mais également sociale et psychologique.

### Pauvreté et risque de pauvreté

La pauvreté et le risque de pauvreté sont deux notions monétaires puisqu'elles sont liées à la situation économique des personnes.

- La pauvreté : Cette notion se réfère aux personnes dont les ressources ne leur permettent pas de vivre au-dessus du niveau vital.
- Le risque de pauvreté : Cette notion se réfère aux personnes qui vivent dans un ménage où les ressources financières sont inférieures au niveau habituel des revenus dans le pays mais qui parviennent tout de même à couvrir leur minimum vital.

### Une notion économique

En Suisse, en 2021, ce seuil correspondait à CHF 2'289 par mois pour une personne seule, et le risque de pauvreté concernait 14,6% de la population (OFS, 2023).

### Une notion psychologique

Les difficultés économiques que rencontrent les personnes confrontées à une situation de pauvreté peuvent également avoir un impact psychologique tel qu'une mauvaise image de soi ou un manque de confiance en soi.

## **Une notion sociale**

La pauvreté a également une dimension sociale. En effet, elle a une influence sur le rapport avec les autres puisqu'elle est souvent synonyme d'exclusion sociale, d'absence de perspectives et de contacts avec les autres.

## **Les facteurs de pauvreté**

Différents facteurs peuvent influencer la situation économique des individus et créer une situation de précarité ou de pauvreté.

- La situation familiale : Les personnes sans enfants ont 1,8 fois moins de chance d'être confrontées à la pauvreté que les couples avec deux enfants (OFS, 2023).
- Le niveau de formation : Les personnes au bénéfice d'une formation de degré tertiaire ont 3,4 fois moins de chance d'être dans une situation de pauvreté que les personnes qui n'ont pas de formation post-obligatoire (OFS, 2023).

## **Les personnes les plus touchées par la pauvreté**

Certaines catégories de la population ont plus de chances d'être confrontées à la pauvreté, notamment car elles cumulent diverses caractéristiques augmentant ce risque.

- Les familles monoparentales : Lorsqu'un seul parent doit subvenir aux besoins d'une famille, le risque de pauvreté augmente. Cela s'explique par une augmentation des coûts, liés aux enfants, alors que les revenus sont souvent faibles du fait qu'ils ne dépendent que d'une personne, surtout lorsque des problèmes de conciliation

entre l'activité professionnelle et la vie familiale obligent le parent à réduire son taux d'activité ou que les pensions alimentaires ne sont pas versées régulièrement.

En 2021, 26,2% des ménages monoparentaux étaient exposé au risque de pauvreté et, en 2019, 21,2% de ces ménages bénéficiaient de l'aide sociale (OFS, 2023).

- La pauvreté chez les personnes actives : De nombreuses personnes exerçant une activité professionnelle sont confrontées à la pauvreté car leurs revenus sont trop faibles pour couvrir leurs dépenses courantes. Cela concerne principalement les domaines d'activité qui requièrent peu de qualifications professionnelles.

En 2021, cette situation touchait 157'000 personnes soit 4,2% des personnes actives (OFS, 2023).

## LE COÛT DE L'ENFANT

La constitution d'une famille entraîne de nombreux changements, notamment économiques. En effet, la naissance d'un enfant est constitutive de l'apparition de coûts directs ainsi qu'indirects.

### Les coûts directs

Ces coûts représentent les dépenses supplémentaires que le ménage va devoir prendre en charge afin de subvenir aux besoins de l'enfant, tels que l'achat de vêtements, le paiement d'une assurance-maladie, l'augmentation du budget alimentaire ou encore des dépenses pour les loisirs et les vacances.

En 2021, une étude a calculé que le coût direct par enfant et par mois était de CHF 1320.- pour un enfant unique entre 1 et 4 ans, et de CHF 1055.- pour un enfant entre 1 et 4 ans dans une famille avec deux enfants (OFS, 2023).

## **Les coûts indirects**

Ces coûts représentent une éventuelle diminution du revenu, notamment due à la diminution du taux d'activité d'un des deux parents (ou des deux parents) pour s'occuper de l'enfant et du ménage.

En 2021, 80,4% des mères avec un partenaire travaillaient à temps partiel et 10,2% des pères. En 2018, 68,8% des tâches domestiques étaient principalement accomplies par les mères (OFS, 2023).

## **Mesures étatiques**

La naissance d'un enfant est essentielle à notre société, notamment afin d'assurer le renouvellement de la population. Ainsi, l'Etat a mis en place quelques mesures pour soulager financièrement les familles.

- Aide financière à l'accueil extra-familial pour enfants : L'Assemblée fédérale a adopté en 2003 une loi afin d'encourager financièrement la création de places d'accueil pour les enfants afin de faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Les cantons participent également au subventionnement des structures d'accueil.
- Allocation familiale : Le principe "un enfant, une allocation" permet à chaque famille, peu importe leur situation économique, de bénéficier d'une aide financière de la part de l'Etat.

- Autres types d'allocation : Il existe une allocation de formation, versée lorsque l'enfant commence une formation post obligatoire. Les cantons ont également la possibilité d'introduire des allocations de naissance ou d'adoption. A la différence de l'allocation pour formation qui est versée tous les mois jusqu'à la fin de la formation ou jusqu'aux 25 ans de l'enfant, l'allocation de naissance ou d'adoption est une prestation unique.
- Assurance-maladie : Les primes d'assurance-maladie sont moins élevées pour les enfants et les jeunes adultes (18-25 ans). De plus, la quote-part est plafonnée à CHF 350.- par an pour les enfants et la franchise est également moins élevée pour ces derniers.
- Bonus éducatif : Le parent et les parents qui ont l'autorité parentale sur un enfant âgé de moins de 16 ans ont la possibilité d'avoir une bonification pour tâches éducatives sur leur avoirs AVS.
- Déduction fiscale : Il est possible de déduire de son revenu les frais de garde des enfants qui ont moins de 14 ans. Le montant maximal de cette déduction au niveau fédéral est de CHF 25'000.- par an. Les cantons peuvent également prévoir une déduction plus importante.



**Des mesures pour soulager financièrement les familles ont été adoptées mais ne couvrent pas le coût des enfants. Ces mesures portent principalement sur les coûts directs. Concernant les coûts indirects, les mesures de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale demeurent essentielles.**

## **La conciliation vie professionnelle et vie familiale/privée**

Des mesures de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale/privée peuvent être mises en place par les entreprises pour atténuer l'effet des coûts directs et indirects. Ces mesures peuvent prendre diverses formes comme :

- La création de plus de structures d'accueil à des prix abordables pour les familles (crèches, repas à l'école, etc.).
- Une politique d'entreprise favorisant la conciliation vie professionnelle et vie familiale/privée.
- Une flexibilité des conditions de travail (horaire de travail flexible, Télétravail ou travail à domicile, etc.).

## **LES CONSÉQUENCES DE LA PAUVRETÉ AU SEIN DES FAMILLES**

De nombreuses familles suisses sont confrontées à la pauvreté. Cette situation a une influence sur divers aspects de la vie des parents ainsi que des enfants.

### **Isolement social**

La pauvreté est souvent synonyme de repli sur soi. En effet, cette situation financière empêche les personnes d'avoir des activités ou des sorties qui permettraient de maintenir un lien social. De plus, certaines personnes essaient de dissimuler leur situation financière ; elles se mettent donc en retrait et évitent les contacts sociaux. Cette situation

s'applique également aux enfants qui par exemple n'inviteront pas des ami·es à la maison, ce qui crée un isolement social très jeune.

## **Inégalité des chances de l'enfant**

Dans les familles en situation de pauvreté, les parents se sacrifient souvent pour permettre à l'enfant de ne pas être directement touché par la pauvreté. Ainsi, les enfants ont tout de même souvent accès à des activités extrascolaires ou à une semaine de vacances. Néanmoins, la situation financière a tout de même une influence sur l'enfant. En effet, sur le long terme, il existe une inégalité des chances pour les enfants venant d'une famille en situation de pauvreté. Cette inégalité peut par exemple se manifester lorsque l'enfant cherche du travail et qu'il ne pourra pas bénéficier d'un réseau professionnel créé par ses parents.

## **Reproduction intergénérationnelle de la pauvreté**

Le plus grand risque pour les familles en situation de pauvreté est que cela se reproduise de génération en génération. En effet, le cumul de désavantages liés à la situation économique ne permet pas aux enfants de sortir de cette situation une fois adulte. Ainsi, la pauvreté n'est plus une situation temporaire mais devient permanente.



**La pauvreté est une situation qui a des influences sociales durables notamment sur les enfants.**

## LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DES FAMILLES

La pauvreté est une préoccupation sociétale. Certaines mesures politiques ont donc été adoptées afin de lutter contre cette dernière.

### **Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté**

Entre 2014 et 2018, la Confédération a mené un programme de prévention et de lutte contre la pauvreté en Suisse. Trois champs d'action ont été mis en avant : les chances de formation de l'enfance à l'âge adulte, l'intégration sociale et professionnelle ainsi que les conditions de vie. (Conseil fédéral 2018 : I) Il en a résulté des recommandations ainsi que la Plateforme nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2024, dont l'objectif est la mise en œuvre de ces mêmes recommandations. (OFAS 2022)

### **Prestations complémentaires pour les familles**

Des prestations complémentaires pour les familles peuvent être attribuées aux familles qui ne parviennent pas à couvrir leur minimum vital. Elles sont donc versées uniquement aux familles dans le besoin. Ces prestations sont attribuées par les cantons et n'existent donc pas dans toute la Suisse. En effet, seuls les cantons de Genève, Soleure, Vaud et Tessin ont instauré des prestations complémentaires pour les familles. Les montants ainsi que les conditions d'obtention dépendent des législations cantonales.

## Le rôle des cantons et des communes

Afin de pouvoir mettre en place des mesures appropriées et informer les personnes qui sont dans le besoin, il est important de connaître les populations concernées ainsi que les acteurs régionaux œuvrant dans ce domaine. C'est pour cela que la lutte contre la pauvreté dépend principalement des cantons et des communes. Cette répartition des compétences entraîne une forte disparité entre les régions.



La pauvreté au sein des familles est une thématique qui est souvent abordée par les politiciens. Pour pouvoir lutter efficacement contre cette dernière, il est important d'inclure les personnes confrontées à cette situation, où des associations les représentant dans les décisions politiques.

## OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

De nombreuses associations sont actives auprès des personnes en situation de pauvreté. Ces dernières offrent diverses prestations et sont des actrices essentielles dans l'aide apportée aux personnes dans le besoin.

- L'association **A:primo** soutient les familles en situation de vulnérabilité afin que les enfants grandissent dans un environnement stimulant et développent leur potentiel. Pour cela,

A:primo propose différents jeux afin de stimuler les enfants ou de préparer leur entrée à l'école : <https://www.a-primo.ch/fr>

- **L'association des familles du Quart monde (AFQM)** lutte et s'engage auprès des familles qui vivent dans des situations de grande pauvreté. Elle organise des rencontres entre les familles afin de partager leurs expériences, mais aussi des activités ainsi que des sorties d'été : <http://afqm.ch/les-activites>
- **Le Mouvement international ATD Quart Monde** se bat pour vaincre la pauvreté. Depuis 1967, il rassemble également en Suisse des personnes d'origines sociales et culturelles différentes pour réfléchir, apprendre et agir ensemble sur la pauvreté et l'exclusion sociale : <https://atd.ch/>
- **Caritas Suisse** s'engage pour lutter contre la pauvreté en Suisse. Elle offre un service "Dettes et conseils", et met également en place une offre culturelle pour les personnes en situation de pauvreté. Elle organise de plus un marrainage / parrainage entre un bénévole et un enfant afin que ce dernier puisse faire certaines activités :  
<https://www.caritas.ch/fr/accueil.html>
- **La Fédération suisse des familles monoparentales** conseille et soutient les familles monoparentales. Elles offrent des informations ainsi que des conseils pour les monoparents : <https://svamv.ch/fr/>
- **Le Mouvement populaire des familles** défend les intérêts des familles de milieu populaire. Il a notamment créé une coopérative d'habitations accessible à tout niveau de revenus et fournit des informations notamment sur les allocations familiales ou les autres

aides dont peuvent bénéficier les familles : <http://www.mpf-ch.org/>

- **Pro Familia Suisse** s'engage auprès des familles en Suisse. Elle a notamment créé une cartographie des différents services familiaux cantonaux et publie régulièrement des informations relatives aux familles : <https://www.profamilia.ch/fr/>
- **L'association Pro Juventute** accompagne les parents et soutient les enfants afin que ces derniers puissent évoluer dans un cadre favorable à leur développement. Pour cela, Pro Juventute offre des consultations téléphoniques et par e-mail aux personnes qui ont besoin d'aide mais également de l'aide pour organiser des vacances lorsque l'on a peu de moyens : <https://www.projuventute.ch/fr>
- **La fondation Protection de l'enfance en Suisse** s'engage pour que tous les enfants vivant en Suisse puissent grandir dans la dignité et que les droits des enfants soient respectés. Elle a notamment créé du matériel pédagogique et offre la possibilité de se former à cette thématique : <https://www.kinderschutz.ch/fr>

# RÉSULTATS DU BAROMÈTRE SUISSE DES FAMILLES 2023 : CE QUI PRÉOCCUPENT LES FAMILLES EN SUISSE

Avec le Baromètre suisse des familles, Pax et Pro Familia Suisse lancent pour la première fois un instrument qui prend chaque année le pouls des familles en Suisse. La première édition de l'enquête menée auprès de plus de 2000 familles montre que, bien que la satisfaction à l'égard de sa propre vie de famille soit actuellement élevée, une majorité craint que la situation générale des familles dans notre pays ne se détériore au cours des prochaines années.

Il est, en effet, important de mettre en avant que les différents thèmes préoccupant le plus les familles en Suisse sont la santé et les coûts qui y sont liés, suivis par les coûts du logement, le système scolaire / les politiques éducatives et l'inflation. Les thèmes financiers sont donc tout en haut de la liste des préoccupations des familles suisses. Les thèmes tels que l'insécurité et les menaces de guerre, la violence des jeunes ou les tensions géopolitiques occupent une place moins importante dans l'esprit des familles.

Ainsi, le risque de s'appauvrir dû à une hausse du coût de la vie est une inquiétude globale qui ressort de l'étude.

## **Situation actuelle et attentes pour l'avenir**

Les familles en Suisse se disent satisfaites de leur situation familiale actuelle (76%), cependant, la satisfaction diminue lorsque la famille compte plus de trois enfants, et les attentes concernant l'évolution de

la situation générale des familles en Suisse sont majoritairement négatives. En effet, plus de deux tiers des familles (68%) pensent que la situation des familles va se détériorer au cours des trois prochaines années.

De plus, les familles estiment que des ressources financières plus importantes constituent le principal levier pour améliorer la vie familiale. Cette opinion est particulièrement marquée dans la région de la Suisse italienne et parmi les familles monoparentales.

Il n'est donc pas étonnant que les familles estiment que la politique familiale devrait se concentrer en premier lieu sur la réduction des coûts de l'assurance-maladie et sur le soutien financier aux familles.

Il est frappant de constater que cette priorité est particulièrement marquée chez les familles avec des enfants plus âgés (jeunes adultes).

## **Finances et renoncement**

En ce qui concerne leur situation financière, pour près de la moitié des familles, le revenu suffit à peine à couvrir les besoins de la vie quotidienne. La proportion est encore plus élevée en Suisse italienne, parmi les familles avec de très jeunes enfants (de 0 à 3 ans) et chez les familles monoparentales.

Ainsi, 28% des familles n'ont pas du tout la possibilité d'épargner de l'argent, et un autre tiers (33%) peut mettre de côté au maximum CHF 500 par mois. Comme précédemment, ce faible niveau d'épargne est encore plus marqué en Suisse romande et en Suisse italienne, ainsi que pour les familles monoparentales.

Pour éviter de dépenser de l'argent, les familles font des concessions, d'abord sur les vacances, puis sur les repas au restaurant et les activités de loisirs. Ce renoncement est également encore plus marqué en Suisse italophone et chez les familles monoparentales.

Pour les dépenses imprévues, 53% des familles ont déjà renoncé à un traitement médical ou thérapeutique pour des raisons financières. Elles ont le plus souvent renoncé aux soins dentaires, suivis par les appareils dentaires et les lunettes / lentilles de contact. En Suisse romande et auprès des familles monoparentales, ce renoncement est encore plus marqué.

L'étude permet donc de mettre en lumière le fait que certaines familles en Suisse sont dans une situation économique précaire, et que la plupart se voient dans l'obligation de renoncer à des traitements médicaux pour cause de problèmes financiers.

## CONCLUSION

La pauvreté existe en Suisse et touche de nombreuses familles. Cette situation a des conséquences, notamment sur les enfants. Pour éviter cela, la Confédération, les cantons et de nombreuses associations se mobilisent pour que les familles en Suisse ne soient plus confrontées à la pauvreté.



**Renseignez-vous et n'hésitez pas à demander de l'aide.**

Berne, janvier 2023

## BIBLIOGRAPHIE

Caritas. (2019). La pauvreté des enfants est intolérable en Suisse. Lucerne.

(<https://www.caritas.ch/fr/la-pauvrete-des-enfants-est-intolérable-en-suisse/> Accès: 03.11.2022)

Conseil fédéral. (2018). Résultat du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018. Berne.

Mouvement ATD Quart Monde. (2023). Rapport entre institutions, société et personnes vivant dans la pauvreté : une expérience de violence qui continue. Fribourg.

Office de la jeunesse et de l'orientation professionnel du canton de Zürich. (2021). Zürcher Kinderkosten-Tabelle vom 1. Januar 2021. Zürich.

Office fédéral de la statistique OFS. (2023). Pauvreté et privations. (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/pauvrete-privations.html> Accès : 04.09.2023)

Office fédéral des assurances sociales OFAS. (2022). Prévention et lutte contre la pauvreté.

(<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/soziale-absicherung/lutte-contre-la-pauvrete.html> Accès : 06.09.2023)

Gnaegi, Philippe & Hoch, Nadine. (2022). La politique familiale en Suisse. Zürich: Schulthes.

Plateforme nationale contre la pauvreté. (2018). Chances de formation de la petite enfance à l'âge adulte. Berne.

([https://www.gegenarmut.ch/fileadmin/kundendaten/Faktenblaetter\\_NAP/Faktenblatt\\_1\\_Bildungschancen\\_DEF.pdf](https://www.gegenarmut.ch/fileadmin/kundendaten/Faktenblaetter_NAP/Faktenblatt_1_Bildungschancen_DEF.pdf)

Accès: 04.09.2023)

Pro Familia Suisse et Pax. (2023). Baromètre suisse des familles 2023. Berne.

Pro Juventute : Pauvre dans un pays riche.

(<https://www.projuventute.ch/fr/parents/famille-et-societe/pauvrete-suisse> Accès: 03.11.2022)